

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagner les travailleurs d'Esat. Du projet personnalisé au parcours d'inclusion professionnelle

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel impliqué dans des fonctions d'encadrement de travailleurs d'ESAT, moniteurs principaux, moniteurs d'atelier, éducateurs techniques et coordinateurs.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Concevoir et rédiger les projets personnalisés au sein de l'ESAT.

Mettre en oeuvre les projets personnalisés à l'aide d'une méthodologie adaptée en veillant à inscrire l'utilisateur dans un parcours d'inclusion.

Programme

- Élaboration et rédaction des projets personnalisés :
 - Recueil d'informations et situation initiale.
 - L'évaluation des compétences et la définition précise des objectifs poursuivis.
- Mise en oeuvre du projet : approche méthodologique :
 - Pédagogie pour adultes.
 - Motivation au travail.
- Inscription de l'utilisateur dans son parcours d'inclusion professionnelle :
 - Rappel du cadre législatif, rapport Piveteau et démarche RAPT vers une société inclusive.
 - Observer, repérer et développer les compétences exprimées.
 - Partenariat et réseaux : une nécessaire coordination.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. Exercices. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.